

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CA GAILLAC GRAULHET

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : BUDGET PRINCIPAL

Numéro SIRET : **2000661240062**

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE GAILLAC CADALEN

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : CINEMAS

ANNEE 2019

Code INSEE 81294	CA GAILLAC GRAULHET CINEMAS	CA 2019
----------------------------	---------------------------------------	-------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	74 654
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	1 813
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	6,08	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	7,13	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	20,70%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	100,22	0,00
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

CA GAILLAC GRAULHET - 81 - CINEMAS	CA	2019
------------------------------------	----	------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 489 007,85	G 532 529,86
	Section d'investissement	B 79 842,37	H 77 178,44
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2018	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I 5 765,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 29 508,58 (si déficit)	J (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		598 358,80 = A+B+C+D	615 473,30 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020	0,00 = E+F	0,00 = K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	489 007,85 = A+C+E	538 294,86 = G+I+K
	Section d'investissement	109 350,95 = B+D+F	77 178,44 = H+J+L
	TOTAL CUMULE	598 358,80 = A+B+C+D+E+F	615 473,30 = G+H+I+J+K+L

CA GAILLAC GRAULHET - 81 - CINEMAS	CA 2019
---	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	338 177,00	294 472,08	38 661,36	0,00	5 043,56
012	Charges de personnel et frais assimilés	100 157,00	69 543,92	24 392,46	0,00	6 220,62
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		438 334,00	364 016,00	63 053,82	0,00	11 264,18
66	Charges financières	26 853,23	13 429,44	13 353,63	0,00	70,16
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		465 187,23	377 445,44	76 407,45	0,00	11 334,34
023	Virement à la section d'investissement (2)	37 243,42				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	35 155,96	35 154,96			1,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		72 399,38	35 154,96			37 244,42
TOTAL		537 586,61	412 600,40	76 407,45	0,00	48 578,76
Pour information		(3)				
D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2018		0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	262 593,00	241 554,89	21 228,22	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	208 428,61	187 630,00	21 140,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	51 300,00	51 392,39	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		522 321,61	480 577,28	42 368,22	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	9 500,00	9 584,36	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		531 821,61	490 161,64	42 368,22	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		531 821,61	490 161,64	42 368,22	0,00	0,00
Pour information		(3)				
R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2018		5 765,00				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	80 000,00	79 842,37	0,00	157,63
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00			
Total des dépenses financières		80 000,00	79 842,37	0,00	157,63
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		80 000,00	79 842,37	0,00	157,63
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	0,00		0,00
TOTAL		80 000,00	79 842,37	0,00	157,63
Pour information		(3)			
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2018		29 508,58			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	4 914,28	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	4 914,28	0,00	0,00
1068	Dotations, fonds divers et réserves (7)	37 109,20	37 109,20	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00		0,00	
Total des recettes financières		37 109,20	37 109,20	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		37 109,20	42 023,48	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	37 243,42			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	35 155,96	35 154,96		1,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		72 399,38	35 154,96		37 244,42
TOTAL		109 508,58	77 178,44	0,00	32 330,14
Pour information		(3)			
R001 Solde d'exécution positif reporté de 2018		0,00			

CA GAILLAC GRAULHET - 81 - CINEMAS	CA 2019
---	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	333 133,44		333 133,44
012	Charges de personnel et frais assimilés	93 936,38		93 936,38
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	26 783,07	0,00	26 783,07
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	35 154,96	35 154,96
Dépenses de fonctionnement - Total		453 852,89	35 154,96	489 007,85
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2018				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	79 842,37	0,00	79 842,37
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		79 842,37	0,00	79 842,37
Pour information				29 508,58
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2018				29 508,58

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	262 783,11		262 783,11
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	208 770,00		208 770,00
75	Autres produits de gestion courante	51 392,39		51 392,39
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	9 584,36	0,00	9 584,36
Recettes de fonctionnement - Total		532 529,86	0,00	532 529,86
Pour information				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2018				5 765,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	37 109,20		37 109,20
13	Subventions d'investissement	4 914,28	0,00	4 914,28
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		32 465,96	32 465,96
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		2 689,00	2 689,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		42 023,48	35 154,96	77 178,44
Pour information				
R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2018				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	338 177,00	294 472,08	38 661,36	0,00	5 043,56
60611	Eau et assainissement	707,00	611,45	319,78	0,00	0,00
60612	Énergie - Électricité	12 187,00	12 392,26	2 066,83	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	7 734,00	7 720,64	447,53	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	923,00	1 323,83	22,54	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	5 038,00	8 337,70	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	1 763,00	1 025,03	12,58	0,00	725,39
6068	Autres matières et fournitures	1 020,00	421,44	0,00	0,00	598,56
6135	Locations mobilières	1 225,00	1 290,33	400,00	0,00	0,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	1 332,00	92,50	0,00	0,00	1 239,50
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	1 700,00	820,00	0,00	0,00	880,00
615232	Entretien et réparations réseaux	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00
61558	Autres biens mobiliers	1 471,00	975,00	734,37	0,00	0,00
6156	Maintenance	8 596,00	8 667,06	1 000,06	0,00	0,00
6161	Assurance multirisques	600,00	1 411,68	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	391,00	492,30	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	6 998,00	4 658,06	673,55	0,00	1 666,39
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	76 490,00	72 705,47	0,00	0,00	3 784,53
6228	Divers	73 490,00	6 011,65	120,00	0,00	67 358,35
6232	Fêtes et cérémonies	1 212,00	847,90	163,92	0,00	200,18
6236	Catalogues et imprimés	2 273,00	2 243,31	178,10	0,00	0,00
6257	Réceptions	124,00	47,98	0,00	0,00	76,02
6261	Frais d'affranchissement	513,00	1 061,73	108,52	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	4 993,00	5 900,12	1 365,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	360,00	682,26	54,01	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	660,00	455,00	0,00	0,00	205,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	10 232,00	11 863,40	0,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	313,00	312,50	0,00	0,00	0,50
6288	Autres services extérieurs	76 776,00	101 613,84	24 625,60	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	16 600,00	16 312,00	0,00	0,00	288,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	21 856,00	24 175,64	6 368,97	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	100 157,00	69 543,92	24 392,46	0,00	6 220,62
6217	Personnel affecté par la commune membre du GFP	0,00	120,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	99 857,00	69 214,32	24 287,66	0,00	6 355,02
6475	Médecine du travail, pharmacie	300,00	209,60	104,80	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		438 334,00	364 016,00	63 053,82	0,00	11 264,18
66	Charges financières (b)	26 853,23	13 429,44	13 353,63	0,00	70,16
66111	Intérêts réglés à l'échéance	28 000,00	27 917,14	0,00	0,00	82,86

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échu	-1 146,77	-14 487,70	13 353,63	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		465 187,23	377 445,44	76 407,45	0,00	11 334,34
023	Virement à la section d'investissement	37 243,42	0,00			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)(35 155,96	35 154,96			1,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et coi	32 465,96	32 465,96			0,00
6862	Dotations aux amort. des charges financières à répai	2 690,00	2 689,00			1,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		72 399,38	35 154,96			37 244,42
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fo	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		72 399,38	35 154,96			37 244,42
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		537 586,61	412 600,40	76 407,45	0,00	48 578,76
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2018		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	13 353,63
Montant de l'exercice 2018	14 487,70
= Différence ICNE 2019 - ICNE 2018	-1 134,07

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	262 593,00	241 554,89	21 228,22	0,00	0,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	261 314,00	239 469,27	21 228,22	0,00	616,51
70688	Autres prestations de services	276,00	1 038,62	0,00	0,00	0,00
70878	par d'autres redevables	1 003,00	1 047,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	208 428,61	187 630,00	21 140,00	0,00	0,00
74751	GFP de rattachement	181 628,61	180 000,00	0,00	0,00	1 628,61
7478	Autres organismes	26 800,00	7 630,00	21 140,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	51 300,00	51 392,39	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	24 700,00	25 427,28	0,00	0,00	0,00
757	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	19 000,00	19 160,13	0,00	0,00	0,00
75814	Redevances sur l'énergie hydraulique	0,00	3 510,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	7 600,00	3 294,98	0,00	0,00	4 305,02
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		522 321,61	480 577,28	42 368,22	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	9 500,00	9 584,36	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	9 500,00	9 584,36	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		531 821,61	490 161,64	42 368,22	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		531 821,61	490 161,64	42 368,22	0,00	0,00
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2018		5 765,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2018	0,00
= Différence ICNE 2019 - ICNE 2018	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	80 000,00	79 842,37	0,00	157,63
1641	Emprunts en euros	80 000,00	79 842,37	0,00	157,63
Total des dépenses financières		80 000,00	79 842,37	0,00	157,63
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		80 000,00	79 842,37	0,00	157,63
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)		0,00		
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		80 000,00	79 842,37	0,00	157,63
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2018		29 508,58			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	4 914,28	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	4 914,28	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	4 914,28	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	37 109,20	37 109,20	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	37 109,20	37 109,20	0,00	0,00
Total des recettes financières		37 109,20	37 109,20	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		37 109,20	42 023,48	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	37 243,42			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	35 155,96	35 154,96		1,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 348,96	1 348,96		0,00
28184	Mobilier	287,00	287,00		0,00
28188	Autres immobilisations corporelles	30 830,00	30 830,00		0,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	2 690,00	2 689,00		1,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		72 399,38	35 154,96		37 244,42
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		72 399,38	35 154,96		37 244,42
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		109 508,58	77 178,44	0,00	32 330,14
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2018		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 11
LIBELLE : CINEMA DE GRAULHET AP/CP
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 4 914,28	0,00	0,00	D 14 742,84	
13	Subventions d'investissement	0,00	4 914,28	0,00	0,00	14 742,84
1328	Autres	0,00	4 914,28	0,00	0,00	14 742,84
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	+ 4 914,28	D-B	+ 14 742,84

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admi- nistrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
---------	--	--	--	--	--------------	---------------------------	---	--------------	---------------	--	--------------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser 2018)

Dépenses réelles	79 842,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	79 842,37
- Equipements municipaux (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Opérations financières	79 842,37											79 842,37
Dépenses d'ordre	0,00											0,00
Solde d'exécution reporté de 2018	0,00											0,00
Total dépenses	79 842,37	0,00	0,00	0,00	29 508,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	109 350,95
Total recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	77 178,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 178,44
Solde d'investissement	-79 842,37	0,00	0,00	0,00	47 669,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-32 172,51

RESTE A REALISER au 31/12/2019

Total RAR dépenses	0,00											
Total RAR recettes	0,00											
SOLDE RAR d'investissement	0,00											

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser 2018)

Total dépenses	89 836,89	0,00	0,00	0,00	399 170,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	489 007,85
Total recettes	42 368,22	0,00	0,00	0,00	495 926,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	538 294,86
Solde de fonctionnement	-47 468,67	0,00	0,00	0,00	96 755,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 287,01

RESTE A REALISER au 31/12/2019

Total RAR dépenses	0,00											
Total RAR recettes	0,00											
Solde RAR fonctionnement	0,00											

IV - ANNEXES**IV****PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)****A1**

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admini- strations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
---------	---------	--	--	--	--	--------------	---------------------------	---	--------------	---------------	--	--------------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses d'investissement		79 842,37	0,00	0,00	0,00	29 508,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	109 350,95
16	Emprunts et dettes assimilées	79 842,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	79 842,37
1641	Emprunts en euros	79 842,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	79 842,37
001 Solde d'exécution reporté de 2018		0,00	0,00	0,00	0,00	29 508,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 508,58

RECETTES

Total recettes d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	77 178,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 178,44
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	37 109,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 109,20
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00	0,00	37 109,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 109,20
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	4 914,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 914,28
	11 CINEMA DE GRAULHET AP/CP	0,00	0,00	0,00	0,00	4 914,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 914,28
Recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	35 154,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 154,96
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	35 154,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 154,96
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	1 348,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 348,96
28184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	287,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	287,00
28188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	30 830,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 830,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	0,00	0,00	0,00	0,00	2 689,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 689,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de fonctionnement		89 836,89	0,00	0,00	0,00	399 170,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	489 007,85
011	Charges à caractère général	38 661,36	0,00	0,00	0,00	294 472,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	333 133,44
60611	Eau et assainissement	319,78	0,00	0,00	0,00	611,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	931,23
60612	Énergie - Électricité	2 066,83	0,00	0,00	0,00	12 392,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 459,09
60613	Chauffage urbain	447,53	0,00	0,00	0,00	7 720,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 168,17
60631	Fournitures d'entretien	22,54	0,00	0,00	0,00	1 323,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 346,37
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	8 337,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 337,70
6064	Fournitures administratives	12,58	0,00	0,00	0,00	1 025,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 037,61
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	421,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	421,44
6135	Locations mobilières	400,00	0,00	0,00	0,00	1 290,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 690,33
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	92,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92,50
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	820,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	820,00

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admini- strations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
615232	Entretien et réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Autres biens mobiliers	734,37	0,00	0,00	0,00	975,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 709,37
6156	Maintenance	1 000,06	0,00	0,00	0,00	8 667,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 667,12
6161	Assurance multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	1 411,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 411,68
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	492,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	492,30
6188	Autres frais divers	673,55	0,00	0,00	0,00	4 658,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 331,61
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	0,00	0,00	0,00	72 705,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 705,47
6228	Divers	120,00	0,00	0,00	0,00	6 011,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 131,65
6232	Fêtes et cérémonies	163,92	0,00	0,00	0,00	847,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 011,82
6236	Catalogues et imprimés	178,10	0,00	0,00	0,00	2 243,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 421,41
6257	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	47,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47,98
6261	Frais d'affranchissement	108,52	0,00	0,00	0,00	1 061,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 170,25
6262	Frais de télécommunications	1 365,00	0,00	0,00	0,00	5 900,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 265,12
627	Services bancaires et assimilés	54,01	0,00	0,00	0,00	682,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	736,27
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	0,00	0,00	0,00	455,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	455,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	11 863,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 863,40
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00	0,00	0,00	312,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	312,50
6288	Autres services extérieurs	24 625,60	0,00	0,00	0,00	101 613,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	126 239,44
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	16 312,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 312,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	6 368,97	0,00	0,00	0,00	24 175,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 544,61
012	Charges de personnel et frais assimilés	24 392,46	0,00	0,00	0,00	69 543,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	93 936,38
6217	Personnel affecté par la commune membre du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	120,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120,00
6218	Autre personnel extérieur	24 287,66	0,00	0,00	0,00	69 214,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	93 501,98
6475	Médecine du travail, pharmacie	104,80	0,00	0,00	0,00	209,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	314,40
66	Charges financières	26 783,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 783,07
66111	Intérêts réglés à l'échéance	27 917,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 917,14
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-1 134,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 134,07
Dépenses d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	35 154,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 154,96
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	35 154,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 154,96
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	32 465,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 465,96
6862	Dotations aux amort. des charges financières à répartir	0,00	0,00	0,00	0,00	2 689,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 689,00
RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		42 368,22	0,00	0,00	0,00	495 926,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	538 294,86
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	21 228,22	0,00	0,00	0,00	241 554,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	262 783,11

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admini- strations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	21 228,22	0,00	0,00	0,00	239 469,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	260 697,49
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	1 038,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 038,62
70878	par d'autres redevables	0,00	0,00	0,00	0,00	1 047,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 047,00
74	Dotations, subventions et participations	21 140,00	0,00	0,00	0,00	187 630,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	208 770,00
74751	GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00
7478	Autres organismes	21 140,00	0,00	0,00	0,00	7 630,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 770,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	51 392,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 392,39
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	25 427,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 427,28
757	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	0,00	0,00	0,00	0,00	19 160,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 160,13
75814	Redevances sur l'énergie hydraulique	0,00	0,00	0,00	0,00	3 510,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 510,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	3 294,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 294,98
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	9 584,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 584,36
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	9 584,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 584,36
002	Excédent de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	5 765,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 765,00

(1) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES	01 Opérations non ventilables	Total
DEPENSES TOTALES (1)	89 836,89	89 836,89
011 Charges à caractère général	38 661,36	38 661,36
012 Charges de personnel et frais assimilés	24 392,46	24 392,46
023 Virement à la section d'investissement	0,00	0,00
66 Charges financières	26 783,07	26 783,07
RECETTES TOTALES (1)	42 368,22	42 368,22
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	21 228,22	21 228,22
74 Dotations, subventions et participations	21 140,00	21 140,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES	31 Expression artistique	Total
DEPENSES TOTALES (1)	399 170,96	399 170,96
011 Charges à caractère général	294 472,08	294 472,08
012 Charges de personnel et frais assimilés	69 543,92	69 543,92
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	35 154,96	35 154,96
RECETTES TOTALES (1)	495 926,64	495 926,64
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	5 765,00	5 765,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	241 554,89	241 554,89
74 Dotations, subventions et participations	187 630,00	187 630,00
75 Autres produits de gestion courante	51 392,39	51 392,39
77 Produits exceptionnels	9 584,36	9 584,36

CHAPITRES	Sous-fonction 31
	314 Cinémas et autres salles de spectacles.
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (1)	399 170,96
011 Charges à caractère général	294 472,08
012 Charges de personnel et frais assimilés	69 543,92
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	35 154,96
RECETTES TOTALES (1)	495 926,64
002 Résultat de fonctionnement reporté (excéden	5 765,00
70 Produits des services, du domaine et ventes d	241 554,89
74 Dotations, subventions et participations	187 630,00
75 Autres produits de gestion courante	51 392,39
77 Produits exceptionnels	9 584,36

(1) de l'exercice + restes à réaliser

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES	01 Opérations non ventilables	Total
DEPENSES TOTALES (1)	79 842,37	79 842,37
Non individualisées en opérations	79 842,37	79 842,37
16 Emprunts et dettes assimilées	79 842,37	79 842,37
RECETTES TOTALES (1)	0,00	0,00
Non affectées aux opérations	0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnemen	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00

CHAPITRES

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES	31 Expression artistique	Total
DEPENSES TOTALES (1)	29 508,58	29 508,58
Non individualisées en opérations	29 508,58	29 508,58
001 Solde d'exécution de la section d'investis	29 508,58	29 508,58
RECETTES TOTALES (1)	77 178,44	77 178,44
Non affectées aux opérations	72 264,16	72 264,16
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	35 154,96	35 154,96
10 Dotations, fonds divers et réserves	37 109,20	37 109,20
Affectées aux opérations	4 914,28	4 914,28
11 CINEMA DE GRAULHET AP/CP	4 914,28	4 914,28

CHAPITRES	Sous-fonction : 31
	314 Cinémas et autres salles de
DEPENSES TOTALES (1)	29 508,58
Non individualisées en opérations	29 508,58
001 Solde d'exécution de la section d'investis	29 508,58
RECETTES TOTALES (1)	77 178,44
Non affectées aux opérations	72 264,16
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	35 154,96
10 Dotations, fonds divers et réserves	37 109,20
Affectées aux opérations	4 914,28
11 CINEMA DE GRAULHET AP/CP	4 914,28

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

CA GAILLAC GRAULHET - 81 - CINEMAS	CA	2019
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Total général												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/ N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

CA GAILLAC GRAULHET - 81 - CINEMAS	CA	2019
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)	A2.6

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

CA GAILLAC GRAULHET - 81 - CINEMAS	CA	2019
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2019 (1)	A2.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)			
						Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)			Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts	Capital
						Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)								

(1) Inscire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.8

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

CA GAILLAC GRAULHET - 81 - CINEMAS	CA 2019
------------------------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.9

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 1 000,00€			18/12/2017
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	10	18/12/2017
Linéaire	2031 Frais d'études	5	18/12/2017
Linéaire	2032 Frais de recherche et de développement	5	18/12/2017
Linéaire	2033 Frais d'insertion	5	18/12/2017
Linéaire	20411 Etat - Subv.d'équipement versées aux org. Publics	5	18/12/2017
Linéaire	204111 Etat - Biens mobiliers, matériel et études	5	18/12/2017
Linéaire	204112 Etat - Bâtiments et installations	15	18/12/2017
Linéaire	204113 Etat - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	18/12/2017
Linéaire	20412 Régions - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	5	18/12/2017
Linéaire	204121 Régions - Biens mobiliers, matériel et études	5	18/12/2017
Linéaire	204122 Régions - Bâtiments et installations	15	18/12/2017
Linéaire	204123 Régions - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	18/12/2017
Linéaire	20413 Départements - Subv.d'équipement versées aux org. Publics	5	18/12/2017
Linéaire	204131 Départements - Biens mobiliers, matériel et études	5	18/12/2017
Linéaire	204132 Départements - Bâtiments et installations	15	18/12/2017
Linéaire	204133 Départements - Projets infrastructures d'intérêt national	30	18/12/2017
Linéaire	20414 Communes - Subv. d'équipement versées aux org. publics	5	18/12/2017
Linéaire	20414* Communes - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	5	18/12/2017
Linéaire	2041411 Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	5	18/12/2017
Linéaire	2041412 Communes du GFP - Bâtiments et installations	15	18/12/2017
Linéaire	2041413 Communes GFP-Projets infrastructures d'intérêt national	30	18/12/2017
Linéaire	2041481 Autres communes - Biens mobiliers, matériel et études	5	18/12/2017
Linéaire	2041482 Autres communes - Bâtiments et installations	15	18/12/2017
Linéaire	2041483 Autres communes-Projets infrastructures intérêt national	30	18/12/2017
Linéaire	20415 Groupement de coll. - Subv. équi.versées aux org. publics	5	18/12/2017
Linéaire	2041511 GFP de rattachement-Biens mobiliers, matériel et études	5	18/12/2017
Linéaire	2041512 GFP de rattachement - Bâtiments et installations	15	18/12/2017
Linéaire	2041513 GFP rattachement-Projets infrastructure intérêt national	30	18/12/2017
Linéaire	2041581 Autres groupements - Biens mobiliers, matériel et études	5	18/12/2017
Linéaire	2041582 Autres groupements - Bâtiments et installations	15	18/12/2017
Linéaire	2041583 Autres groupemts-Projets infrastructure intérêt national	30	18/12/2017
Linéaire	204161 Caisse des Ecoles - Subv. équip. versées aux org. publics	5	18/12/2017
Linéaire	2041611 CDE - Biens mobiliers, matériel et études	5	18/12/2017

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			A3
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			
Linéaire	2041612 CDE - Bâtiments et installations	15	18/12/2017
Linéaire	2041613 CDE - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	18/12/2017
Linéaire	204162 CCAS - Subv. d'équipement versées aux org. publics	5	18/12/2017
Linéaire	2041621 CCAS - Biens mobiliers, matériel et études	5	18/12/2017
Linéaire	2041622 CCAS - Bâtiments et installations	15	18/12/2017
Linéaire	2041623 CCAS - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	18/12/2017
Linéaire	204163 SPA - Subv. d'équipement versées aux org. publics	5	18/12/2017
Linéaire	2041631 SPA - Biens mobiliers, matériel et études	5	18/12/2017
Linéaire	2041632 SPA - Bâtiments et installations	15	18/12/2017
Linéaire	2041633 SPA - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	18/12/2017
Linéaire	204164 SPIC - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	5	18/12/2017
Linéaire	204164 SPIC - Subv. d'équipement versées aux org. publics	5	18/12/2017
Linéaire	2041641 SPIC - Biens mobiliers, matériel et études	5	18/12/2017
Linéaire	2041642 SPIC - Bâtiments et installations	15	18/12/2017
Linéaire	2041643 SPIC - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	18/12/2017
Linéaire	20417 Autres établ. publics locaux - Subv. d'équipement versées	5	18/12/2017
Linéaire	204171 Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et études	5	18/12/2017
Linéaire	204172 Autres EPL - Bâtiments et installations	15	18/12/2017
Linéaire	204173 Autres EPL - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	18/12/2017
Linéaire	20418 Subv. d'équipement versées aux autres organismes publics	5	18/12/2017
Linéaire	204181 Autres org publics - Biens mobiliers, matériel et études	5	18/12/2017
Linéaire	204182 Autres org publics - Bâtiments et installations	15	18/12/2017
Linéaire	204183 Autres org publics-Projets infrastr. d'intérêt national	30	18/12/2017
Linéaire	2042 Subv. d'équipement versées aux personnes de droit privé	5	18/12/2017
Linéaire	20421 Privé - Biens mobiliers, matériel et études	5	18/12/2017
Linéaire	20422 Privé - Bâtiments et installations	15	18/12/2017
Linéaire	20423 Privé - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	18/12/2017
Linéaire	20441 Organismes publics - Subventions d'équipement en nature	5	18/12/2017
Linéaire	204411 Subv nature org publics-Biens mobiliers, matériel, études	5	18/12/2017
Linéaire	204412 Subv nature org publics - Bâtiments et installations	15	18/12/2017
Linéaire	204413 Subv nature org public-Projet infrastr. intérêt national	30	18/12/2017
Linéaire	20442 Personnes de droit privé - Subv. d'équipement en nature	5	18/12/2017
Linéaire	204421 Subv nature privé - Biens mobiliers, matériel et études	5	18/12/2017
Linéaire	204422 Subv nature privé - Bâtiments et installations	15	18/12/2017
Linéaire	204423 Subv nature privé-Projets infrastructure intérêt national	30	18/12/2017
Linéaire	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	3	18/12/2017
Linéaire	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	15	18/12/2017
Linéaire	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	15	18/12/2017
Linéaire	21318 Constructions - Autres bâtiments publics	40	18/12/2017
Linéaire	2135 Inst. générales, agencem, aménagem des constructions	15	18/12/2017
Linéaire	21531 Réseaux d'adduction d'eau	40	18/12/2017
Linéaire	21571 Matériel roulant - Voirie	6	18/12/2017
Linéaire	2182 Matériel de transport	5	18/12/2017

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			A3
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			
Linéaire	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	3	18/12/2017
Linéaire	2184 Mobilier	10	18/12/2017
Linéaire	2188 Autres immobilisations corporelles	10	18/12/2017
Linéaire	Installation de voirie dont installation d'équipement de collect	10	18/12/2017
Linéaire	Matériel classique	7	18/12/2017
Linéaire	Matériel de bureau ou électronique	5	18/12/2017
Linéaire	Subv. d'équipement versées aux org. publics	5	18/12/2017
Linéaire	Subv. d'équipement versées aux personnes de droit privé	5	18/12/2017

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès.....; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2018)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		80 000,00	79 842,37
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		80 000,00	79 842,37
1641	Emprunts en euros	80 000,00	79 842,37
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2019	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2018)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	79 842,37	0,00	29 508,58	109 350,95

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2018)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		72 399,38	III 35 154,96
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		72 399,38	35 154,96
28183	Amortissement des immobilisations	1 348,96	1 348,96
28184	Amortissement des immobilisations	287,00	287,00
28188	Amortissement des immobilisations	30 830,00	30 830,00
4817	Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 690,00	2 689,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	37 243,42	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2019	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	35 154,96	0,00	0,00	37 109,20	72 264,16

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 109 350,95
Ressources propres disponibles	IV 72 264,16
Solde	V = IV - II (3) -37 086,79

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A
LA TVA - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Ax.2.1

(Article R. 2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant	Article (1)	Libellé (1)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A
LA TVA - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.2.2

(Article R. 2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant	Article (1)	Libellé (1)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Ax.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
				Recettes issues de la TEOM	
				Dotations et participations reçues	
				Autres recettes de fonctionnement éventuelles	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées			Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues	
	Opérations d'équipement				
	Autres dépenses éventuelles			Autres recettes éventuelles	
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

CA GAILLAC GRAULHET - 81 - CINEMAS	CA 2019
------------------------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				29 575,00	5 378,00	0,00	24 197,00
2015	PENALITE	132	16/07/2015	29 575.00	5 378.00	0.00	24 197.00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
			Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	
	DEPENSES (a)						
	Dépenses nettes (a-c)						
	RECETTES (b)						
	Recettes nettes (b-d)						

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS	A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
TOTAL GENERAL				

CA GAILLAC GRAULHET - 81 - CINEMAS	CA 2019
------------------------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION	A10.2

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Produit des cessions		Réalizations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)	A10.4

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux			0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	
Mise à disposition			0,00	
Affectation			0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	
Divers			0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DES PATRIMOINES (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES
ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)

A10.5

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises à la réforme							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

CA GAILLAC GRAULHET - 81 - CINEMAS	CA 2019
---	----------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
TOTAL GENERAL			

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
TOTAL GENERAL		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recette 72 (I)	
Recettes réelles de fonctionnement	532 529,86
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	

ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	

FONDS EUROPEENS RECUS ET REVERSES PAR LA COLLECTIVITE GESTIONNAIRE

(reproduire l'annexe par fonds européen géré)

Libellé du fonds européen géré :

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les informations seront extraites de PRESAGE.

(3) Les justificatifs aux dépenses peuvent provenir de plusieurs émetteurs pour la même opération.

(*) La collectivité gestionnaire (commune ou EPCI) peut être bénéficiaire des fonds lorsqu'elle est maître d'ouvrage.

(**) Hors dépenses d'assistance technique.

(***) Dans ce cas, la collectivité gestionnaire est bénéficiaire des fonds.

CA GAILLAC GRAULHET - 81 - CINEMAS	CA	2019
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	532 529,86
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS 8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS (article L. 2313-1 du CGCT)	B1.7

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL		

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :				0,00			
TOTAL Recettes				TOTAL Dépenses			
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :							

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019

C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

CA GAILLAC GRAULHET - 81 - CINEMAS	CA 2019
---	----------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2019	C1.2

(Articles L.2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2) 06/08/2006 : Gestion du CINEMA de GAILLAC - affermage	CINE 81	CINE 81	Personne Morale de Droit Privé	
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE
OU L'ETABLISSEMENT**

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
SDIS	01/01/2017	Sans fiscalité propre	2 159 500,00
SMIX TESCOU TESCOUNET+RIVIERE CEROU VERE+RIVIERE TARN+BASSIN AGO		Sans fiscalité propre	81 000,00
Syndicat Mixte Rivière	15/12/2005	Sans fiscalité propre	30 500,00
TRIFYL	01/01/2010	Sans fiscalité propre	2 434 000,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

CA GAILLAC GRAULHET - 81 - CINEMAS	CA 2019
---	----------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

CA GAILLAC GRAULHET - 81 - CINEMAS	CA 2019
------------------------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

CA GAILLAC GRAULHET - 81 - CINEMAS	CA 2019
------------------------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

1 - CINEMAS

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2018)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	109 508,58	109 350,95	0,00	157,63
RECETTES	109 508,58	77 178,44	0,00	32 330,14
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	537 586,61	489 007,85	0,00	48 578,76
RECETTES	537 586,61	538 294,86	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES
(avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2018)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	109 508,58	109 350,95	0,00	157,63
RECETTES	109 508,58	77 178,44	0,00	32 330,14
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	537 586,61	489 007,85	0,00	48 578,76
RECETTES	537 586,61	538 294,86	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	647 095,19	598 358,80	0,00	48 736,39
TOTAL GENERAL DES RECETTES	647 095,19	615 473,30	0,00	31 621,89

(1) Y compris les rattachements.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

1 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2018)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	120,00	0,00	-120,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2018)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

CA GAILLAC GRAULHET - 81 - CINEMAS	CA 2019
------------------------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
TOTAL						

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Le Président,
A Técou, le 26/02/2019
Le Le Président,

Nombre de membres en exercice :
Nombre de membres présents :
Nombre de suffrages exprimés :
VOTES : Pour :
 Contre :
 Abstention :

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.
A Técou, le 26/02/2019

Date de convocation : 20/02/2019

Les membres du Conseil Communautaire,

Commune ALOS :	
AUREL Julienne Titulaire	
CAUDERAN Alain Suppléant	
Commune AMARENS :	
MONTELS Patrick Titulaire	
GUILHABERT Alain Suppléant	
Commune ANDILLAC :	
BROS Jacques Titulaire	
VANDEWALLE Nicolas Suppléant	
Commune AUSSAC :	
MARTINEZ Richard Titulaire	
MARCHESI Daniel Suppléant	
Commune BEAUVAIS S/TESCOU :	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

EGUILUZ Bernard Titulaire	
FRACASSIN Patrick Suppléant	
Commune BERNAC :	
HEBRARD Pascal Titulaire	
CARAYON Annie Suppléante	
Commune BRENS :	
TERRAL Michel Titulaire	
BONNEMAIN Jean-Michel Titulaire	
Commune BRIATEXTE :	
GLADE Alain Titulaire	
RELLA Janine Titulaire	
Commune BROZE :	
LAGASSE Patrick Titulaire	
AUDIBERT Jacques Suppléant	
Commune BUSQUE :	
MOMMEJA Marie-France Titulaire	
DEVAL Jean-Claude Suppléant	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Commune CADALEN :	
JAUROU Gilles Titulaire	
CORBIERE-FAUVEL Monique Suppléante	
Commune CAHUZAC S/VERE :	
BONNET Michel Titulaire	
GIORGIUTTI Ernest Suppléant	
Commune CAMPAGNAC :	
PONS Guy Titulaire	
TOURNIE Jean-Paul Suppléant	
Commune CASTANET :	
ESCAFFRE Max Titulaire	
BONNEFOUS Didier Suppléant	
Commune CASTELNAU DE MONTMIRAL :	
SALVADOR Paul Titulaire	
MALET Christian Suppléant	
Commune CESTAYROLS :	
BORGELLA Alain Titulaire	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

JONGBLOET François Suppléant	
Commune COUFFOULEUX :	
DAMEZ Olivier Titulaire	
TENEGAL Denis Titulaire	
Commune DONNAZAC :	
BREUILLARD Caroline Titulaire	
JEAN Philippe Suppléant	
Commune FAYSSAC :	
LAZARO Serge Titulaire	
Commune FENOLS :	
MOLLE Jean Marc Titulaire	
BOULZE Sébastien Suppléant	
Commune FLORENTIN :	
NEGRE Jean-Marie Titulaire	
JOURDE Frédéric Suppléant	
Commune FRAUSSEILLES :	
LAPORTE Alain Titulaire	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

FERRIE Roger Suppléant	
Commune GAILLAC :	
BARTHE Bernard Titulaire	
BATAILLOU Jean Titulaire	
BONELLO Marie-Françoise Titulaire	
CAUSSE Christophe Titulaire	
GAUSSERAND Patrice Titulaire	
GUILLE Monique Titulaire	
HARDY Christelle Titulaire	
HIRISSOU Dominique Titulaire	
NELATON Stéphanie Titulaire	
PERO Chistian Titulaire	
RUFFEL Francis Titulaire	
SORIANO Alain Titulaire	
SOUQUET Martine Titulaire	
TRANIER Pierre Titulaire	
Commune GIROUSSENS :	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

TURLAN Gilles Titulaire	
ANTONIO Caroline Suppléant	
Commune GRAULHET :	
AZNAR Blaise Titulaire	
BELOU Florence Titulaire	
BIAU Roger Titulaire	
DE BOISSESON Bruno Titulaire	
DODDS John Titulaire	
ESCRIBE Maryse Titulaire	
FITA Claude Titulaire	
FITA Claire Titulaire	
GONZALEZ Philippe Titulaire	
KAOUANE Louisa Titulaire	
LAFAGE Chantal Titulaire	
PEYRE Guy Titulaire	
ROUSSEAU Jean-Pierre Titulaire	
Commune GRAZAC :	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

GOURMANEL Christophe Titulaire	
HULOT Marie-Pierre Suppléante	
Commune ITZAC :	
LONQUEU Christian Titulaire	
AUDOUY Sébastien Suppléant	
Commune LA SAUZIERE St-JEAN :	
PRADIER Francis Titulaire	
LAUZERAL Eric Suppléant	
Commune LABASTIDE DE LEVIS :	
VERGNES François Titulaire	
POURCEL Roger Suppléant	
Commune LABESSIERE CANDEIL :	
MONSARRAT Francis Titulaire	
VIVAN Olindo Suppléant	
Commune LAGRAVE :	
MOULIS Max Titulaire	
GRIMARD Maryse Titulaire	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Commune LARROQUE :	
AUDARD Bernard Titulaire	
MOULIADE Régine Suppléante	
Commune LASGRAÏSSES :	
RIBOUD Marie-Odile Titulaire	
ASSIE Alain Suppléant	
Commune LE VERDIER :	
DESMARS Michel Titulaire	
DELMAS Patrick Suppléant	
Commune LISLE S/TARN :	
BLANQUART Eric Titulaire	
LHERM Maryline Titulaire	
PUIBASSET Pascale Titulaire	
TKACZUK Jean Titulaire	
Commune LOUBERS :	
GENIEY Claude Titulaire	
CASTEX René Suppléant	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Commune LOUPIAC :	
CAUSSE Patrick Titulaire	
POZZA Pascal Suppléant	
Commune MEZENS :	
GUISCHET Vivian Titulaire	
Commune MONTANS :	
CROUZET Gilles Titulaire	
SANGIOVANNI Guy Suppléant	
Commune MONTELS :	
RAU Ludovic Titulaire	
SOUPART Patrick Suppléant	
Commune MONTDURAUSSE :	
PAULIN Georges Titulaire	
MALGOUYRES Michel Suppléant	
Commune MONTGAILLARD :	
BOURGEADE Jean-Claude Titulaire	
GAY Xavier Conseillère Suppléant	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Commune MONTVALEN :	
LOYER Elisabeth Titulaire	
POUJOL Jean-Claude Suppléant	
Commune NOAILLES :	
ROUQUETTE Serge Titulaire	
PRUNET Patrice Suppléant	
Commune PARISOT :	
NEEL Pascal Titulaire	
DE MONTLEAU Marie-Claire Suppléante	
Commune PEYROLE :	
HAMELLE Marie-Hélène Titulaire	
RIEUNIER Jean-Marie Suppléant	
Commune PUYBEGON :	
GUIPAUD Max Titulaire	
CINQ Robert Suppléant	
Commune PUYCELSI :	
LABRANQUE Claude Titulaire	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

TORRIJOS Louis Suppléant	
Commune RABASTENS :	
BOROT Danièle Titulaire	
BOZZO Paul Titulaire	
BREST Alain Titulaire	
PAYA Ludivine Titulaire	
VERDIER Pierre Titulaire	
Commune RIVIERES :	
HERIN Christophe Titulaire	
MAUREL Jean-Claude Suppléant	
Commune ROQUEMAURE :	
SOULIES Claude Titulaire	
MALLEVIALLE Joël Suppléant	
Commune SALVAGNAC :	
MIRAMOND Bernard Titulaire	
BRUNWASSER Mireille Suppléante	
Commune SAINT BEAUZILE :	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

JEANJEAN Christian Titulaire	
DULIEU Christian Suppléant	
Commune SAINTE CECILE DU CAYROU :	
BARTHES Françoise Titulaire	
ROUTABOUL Lucette Suppléante	
Commune SAINT GAUZENS :	
BOULVRAIS Paul Titulaire	
AZEMAR Raymonde Suppléant	
Commune SAINT URCISSE :	
ALBENGE Jérôme Titulaire	
MATE Marie-Claire Suppléante	
Commune SENOUILAC :	
FERRET Bernard Titulaire	
FORT Gilles Suppléant	
Commune TAURIAC :	
BUFFEL Michel Titulaire	
GRANEL Marie Suppléante	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Commune TECOU :	
BAULES Jean-François Titulaire	
BOIJEOT Alain Conseiller Suppléant	
Commune TONNAC :	
LALANDE Jean-Paul Titulaire	
MURCIA Josette Suppléant	
Commune VIEUX :	
PIEUX Annick Titulaire	
LEGROS Guy Suppléant	

Certifié exécutoire par le Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A TECOU, le 26/02/2019

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Exécutions du budget et détail des restes à réaliser
p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles
p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles
p.14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.15 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
p.16 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – AUTRES ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.17	A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.22	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
p.24	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
p.26	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.27	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.29	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.30	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.31	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.33	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
p.34	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
p.35	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.36	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.37	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.40	A4 - Etat des provisions	X	
p.41	A5 - Etalement des provisions	X	
p.42	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.43	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.44	A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnement	X	
p.45	A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement	X	
p.46	A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X	
p.47	A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	X	
p.48	A8 - Etat des charges transférées	X	
p.49	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
p.50	A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.51	A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.52	A10.3 - Opérations liées aux cessions	X	
p.53	A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
p.54	A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
p.55	A11 - Etat des travaux en régie	X	
p.56	A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	X	
B - Engagements hors bilan			
p.57	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.58	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.59	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
p.60	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.61	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.62	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
p.63	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	X	
p.64	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.65	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
p.66	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations			
p.67	C1.1 - Etat du personnel	X	
p.69	C1.2 - Action de formation des élus	X	
p.70	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.71	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.72	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.73	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.74	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
p.75	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
p.76	C3.6 - Identification des flux croisés	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.77	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.78	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan.
Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)